

## Formations interassociatives

### 1 |

La convention de formation est envoyée par courriel au responsable de l'inscription avec le programme détaillé de la formation, un exemplaire de la convention est à nous retourner signé le plus rapidement possible pour que la demande de formation soit validée.

### 2 |

Deux semaines avant le début du stage, le participant reçoit : le programme et les objectifs de la formation, le prix de la formation, la liste des formateurs, la convocation précisant le lieu et les horaires, un questionnaire préalable à la formation (à retourner complété dans les meilleurs délais), les modalités de déroulement, suivi et d'évaluation de la formation, les coordonnées de la personne chargée des relations avec les participants, le plan d'accès au lieu de la formation, une liste d'hôtels à proximité du lieu de formation, le règlement intérieur du centre de formation Nexem.

### 3 |

Le déroulement de votre formation : un café d'accueil à votre arrivée, 7 heures de formation/jour (sauf mention particulière), le déjeuner organisé par Nexem (compris dans le prix de vente), un questionnaire d'évaluation et une attestation de fin de formation. A l'issue de la formation, vous recevrez par courrier la facture (le règlement est exigible à réception de la facture et toute formation commencée est due en totalité) et votre attestation de présence.

### 4 |

Attention ! Si le nombre d'inscrits est jugé pédagogiquement insuffisant, le centre de formation se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation, au plus tard 15 jours calendaires avant le début du stage. L'annulation vous sera notifiée par courriel (à l'adresse indiquée lors de l'inscription).

### 5 |

L'inscription des participants se fait sur notre site Internet, depuis la page présentant la formation concernée.

Le tarif adhérent est de 325€ nets de taxes par jour et par participant et le tarif non-adhérent est de 430€ nets de taxes par jour et par participant.

Tarif préférentiel à partir du 2<sup>e</sup> inscrit sur une même formation :

- **adhérents** : de 2 à 3 = 305 € nets de taxes par jour et par personne / au-delà de 3 = 285 € nets de taxes par jour et par personne ;
- **non-adhérents** : de 2 à 3 = 410 € nets de taxes par jour et par personne / au-delà de 3 = 390 € nets de taxes par jour et par personne.

### 6 |

En cas d'annulation de l'inscription à l'initiative du stagiaire ou de son employeur entre 2 et 15 jours calendaires avant le début de la formation, le centre de formation facturera une indemnité forfaitaire équivalente à 50 % du coût total de la formation. En cas d'annulation ou de report de l'inscription, la veille ou le jour même de la formation, celle-ci sera due intégralement à titre l'indemnité forfaitaire sur la base du tarif catalogue. Ces indemnités ne sont pas imputables sur le budget formation.